

## La vermifugation des chevaux

Actuellement, la tendance est à une vermifugation « raisonnée et raisonnable » : l'objectif n'est pas d'obtenir l'éradication totale de tous les parasites internes. Il est préférable qu'une immunité naturelle se mette en place : les chevaux avec l'âge acquièrent une certaine capacité à se défendre naturellement, qui les protège d'une surinfestation (ou infestation excessive). Mais pour cela, ils doivent rester porteurs d'une petite quantité de parasites. La vermifugation doit être considérée comme un moyen de diminuer les effets des infestations et de réduire la contamination des pâtures.



### Quels sont les parasites du cheval ?

#### Le cheval héberge deux types de parasites :

##### Des parasites digestifs :

- Vers ronds : petits strongles ou cyathostomes (il existe plus de 50 espèces de petits strongles), grands strongles (*Strongylus vulgaris*, *S. edentatus*, *S. equinus*), oxyures (*Oxyuris equi*), ascaris (*Parascaris equorum*), spirures ou habronèmes (*Habronema* spp.), strongyloïdes (*Strongyloides westeri*).
- Vers plats : cestodes ou ténias (*Anoplocephala perfoliata*, *A. magna*, *Paranoplocephala mamillana*), trématodes (grande douve du foie),
- Insectes : gastérophiles ou larves d'œstres (*Gasterophilus* spp.).

##### Des parasites respiratoires :

il s'agit essentiellement de *Dictyocaulus arnfieldi*, un strongle pulmonaire dont l'adulte vit dans les bronches. *D. arnfieldi* est pathogène pour les chevaux, en revanche l'âne est porteur sain : il ne présente aucun symptôme, même si l'infestation est massive. Attention donc si les deux espèces cohabitent dans un même pré.

### Comment savoir si mon cheval est porteur de parasites ?

Les symptômes chez un cheval faiblement parasité sont généralement peu importants : fatigue, amaigrissement, poil terne ou hérissé (poil « piqué »), coliques discrètes. En revanche, un gros ventre chez un poulain maigre, des démangeaisons au niveau de l'anus ou des dépilations à la base de la queue chez des animaux adultes, un prolapsus rectal, des diarrhées chroniques (surtout au printemps), des coliques intenses et/ou à répétition sont des signes plus évocateurs d'un parasitisme interne important.

Pour jauger plus précisément la situation, votre vétérinaire peut pratiquer une coproscopie sur un échantillon de crottins. Elle évalue le nombre d'éléments parasitaires (œufs, larves, adultes) par gramme de matière fécale. Les coproscopies sont le meilleur moyen de déterminer les parasites réellement présents chez le cheval. Elles peuvent être complétées par des coprocultures (culture bactériologique), des sérologies (recherche de la douve) ou des analyses sanguines (l'augmentation des globules blancs éosinophiles signe la présence de parasites). Des prélèvements d'herbe permettent d'évaluer l'importance de la contamination des prairies.

> Attention, si le cheval est infesté par des formes larvaires et peu d'adultes (surtout pour les petits strongles), l'examen coproscopique peut donner un résultat faussement négatif. Dans le cas des ténias, l'excrétion des œufs n'étant pas régulière dans le temps, les analyses de crottins doivent être répétées pour mettre en évidence une infestation.

### Quels sont les produits antiparasitaires utilisables ?

Les produits antiparasitaires comportent plusieurs principes actifs qui possèdent des propriétés différentes :

- Les benzimidazoles, le fébantel et le pyrantel sont actifs sur les petits et grands strongles, les strongles pulmonaires, les ascaris, les strongyloïdes et les oxyures.
- Les avermectines ont une activité identique aux précédents ; ils sont de plus actifs sur les larves des vers et les gastérophiles.
- Le praziquantel traite uniquement le ténia.

Vous avez peut-être entendu parler de « résistance » ? Cela concerne pour l'instant uniquement les petits strongles. Certains parasites, par une mutation génétique, qui se produit par hasard et concerne environ un ver sur un million, acquièrent la capacité de résister à un vermifuge (et en général à l'ensemble des molécules de la même famille). Des doses de vermifuges normalement mortelles pour les individus de cette espèce n'auront aucun effet sur le ver résistant. Cette résistance est ensuite acquise et le ver la transmet à ses descendants. Les vermifuges vont éliminer les autres vers restés sensibles, mais le ver résistant survivra, et se développera d'autant mieux qu'il sera seul. Les vermifuges auront alors comme effet de sélectionner ces souches de vers résistants.

> L'utilisation des vermifuges doit être raisonnée face à l'évolution de la résistance des petits strongles aux anthelminthiques disponibles (un anthelminthique est un médicament destiné à débarrasser l'organisme des helminthes (vers plats ou ronds)).

**Remarque très importante : les vermifuges étant de « vrais » médicaments, ils ne sont délivrables que sur ordonnance. Vous ne pouvez pas vous faire délivrer de vermifuge chez un vétérinaire qui ne suit pas vos animaux. Attention aux achats sur Internet qui vous exposent aux mêmes risques que pour tout autre médicament.**



Des plantes sont traditionnellement utilisées, surtout en Afrique, pour leurs propriétés antiparasitaires (ail, gommier rouge, concombre des chiens, oseille d'Abyssinie...). Rappelons que leur efficacité et leur innocuité n'ont jamais été démontrées in vitro et que leurs effets toxiques potentiels pour les chevaux ne sont pas toujours connus. Pour l'ail en revanche, on sait que sa distribution régulière dans la ration est à l'origine à terme d'une anémie.

### Quand faut-il vermifuger ?

Etablissez, avec l'aide de votre vétérinaire, un plan annuel de vermifugation (date, vermifuge employé, dose) adapté au mode de vie de votre cheval, à son âge, au niveau d'infestation, au mode d'alimentation, à son activité et à vos moyens financiers. Le nombre moyen de vermifugation est théoriquement de 4 par an, à chaque changement de saison, mais il peut être diminué ou augmenté en fonction des risques et du résultat des coproscopies.

L'efficacité des vermifuges varie selon les molécules et le stade de développement des parasites. Ils sont surtout efficaces sur les parasites adultes, un peu moins sur les larves et les œufs. Un cheval ne peut donc être débarrassé de tous ses parasites après une vermifugation, il en reste forcément, qui vont continuer leur cycle. D'où l'intérêt de pratiquer

La vermifugation des chevaux

des vermifugations régulières.

#### Cas particuliers :

- **Juments gestantes** : une vermifugation régulière est indispensable pendant toute la gestation (tous les 3 ou 4 mois) pour prévenir les problèmes d'amaigrissement ou de carence nutritionnelle. L'idéal est de vermifuger quelques jours avant le terme pour limiter les risques de contamination parasitaire du poulain. Vérifiez bien que le produit est adapté aux équidés gestants : certains vermifuges provoquent des avortements.
- **Poulains** : les poulains de 0 à 2 ans sont sujets à des infestations parasitaires massives car leur immunité n'est pas encore tout à fait fonctionnelle. Cela peut entraîner un retard de développement. Il faut les vermifuger plus souvent que les adultes. Tous les 2 mois est considéré comme un bon rythme à cet âge, et ceci dès le premier mois.
- **Cheval âgé** : avec l'âge, le cheval devient plus sensible aux infestations parasitaires. Maintenez une vermifugation au moins 4 fois/an (à affiner selon les résultats de coproscopie).

#### Une vermifugation régulière est-elle suffisante ?

#### L'administration régulière de vermifuges doit s'accompagner :

##### De mesures hygiéniques :

- Evitez les carences nutritionnelles et les situations de stress qui affaiblissent les défenses naturelles ;
- Vermifugez tout nouvel arrivant avant qu'il ne soit mis au contact des animaux déjà présents ;
- Curez régulièrement les box ;
- Désinfectez régulièrement le matériel de pansage, les abreuvoirs, les mangeoires ainsi que les box ou les abris (avec un jet haute pression/haute température) ;
- Maintenez si c'est possible les chevaux au box pendant 48 heures après la vermifugation pour éviter la recontamination des pâtures lors de l'excrétion des parasites ;
- Evitez le surpâturage : un cheval par hectare au maximum pour limiter le pâturage dans les zones de refus riches en crottins potentiellement contaminés.

##### De mesures agronomiques :

- Si vous en avez la possibilité, procédez à une rotation lente des herbages pour permettre une décontamination naturelle : changez votre cheval de prairie tous les 15 jours (un mois au plus) et ne la réutilisez que 3 ou 4 mois plus tard ;
- Enlevez régulièrement les crottins : idéalement deux fois par semaine pour une pâture, tous les jours pour un petit paddock. N'épandez jamais les crottins sur les pâtures, les larves se disséminent et entrent plus facilement en terre. Stockez le fumier un an avant de l'épandre en prairie et évitez d'épandre du fumier d'équidés sur une pâture occupée par des équidés (ânes ou chevaux) ;
- Installez un drainage dans les parcelles humides ;
- Traitez après hersage les prairies avec un engrais chaulé à la fin de l'hiver et n'y remettez aucun animal avant un mois ;
- Ne faites pas pâturer bovins et chevaux en même temps : les premiers mangent la partie haute de l'herbe, qui contient peu de parasites, laissant aux seconds l'herbe rase, potentiellement riches en parasites. En revanche, les bovins peuvent pâturer après le passage des équidés, cela permet de « casser » certains cycles parasitaires ;
- Ne faites pâturer ensemble chevaux et ânes que s'ils sont correctement vermifugés.